

Publié le 21 décembre 2010 à 06h57 | Mis à jour à 06h57

## Une hausse de taxes de près de 4 %



Le maire Yves Lévesque a expliqué hier que la hausse du compte de taxes était due en bonne partie à des dépenses hors du contrôle de la Ville comme le schéma de couverture de risques.

Photo: Ève Guillemette



**Martin Francoeur**

Le Nouvelliste

(Trois-Rivières) Les contribuables trifluviens devront mettre la main dans leurs poches en 2011 pour en ressortir un peu plus d'argent à transmettre à la Ville.

À la lumière du budget 2011 de la Ville adopté hier après-midi, leur compte de taxes augmentera en moyenne de 3,95 %. Une augmentation que le maire Yves Lévesque explique en bonne partie par des dépenses hors du contrôle de la Ville, comme le schéma de couverture de risques, les travaux à l'usine de filtration et l'augmentation de 1 % de la TVQ.

Le budget 2011 de la Ville a été adopté à neuf voix contre sept au conseil municipal. Le Groupe des sept, venu à un cheveu de voter en faveur du budget, a finalement dû revenir sur sa position en raison d'un jeu de négociations qui a avorté à la toute dernière minute (voir autre texte).

Pour une résidence évaluée à 145 000 \$, l'augmentation moyenne des taxes pour 2011 atteint donc 3,95 %, ce qui inclut l'augmentation de la taxe foncière, ainsi que la hausse de la tarification pour l'eau et celle pour les égouts.

Politiquement, hier, on se limitait à mentionner que la hausse moyenne pour une évaluation de 145 000 \$ était de 2,8 % mais cela n'incluait pas les hausses pour l'eau et les égouts.

Ce sont les contribuables de l'ancienne municipalité de Pointe-du-Lac qui verront leur compte de taxes augmenter le plus, avec une hausse de 3,89 % sur la taxe foncière uniquement.

À l'opposé, ce sont les Trifluviens de l'ancienne ville de Trois-Rivières qui s'en tirent le mieux en ce qui a trait à la hausse, avec 1,72 %.

Mais ce sont tout de même ces contribuables de l'ancienne ville de Trois-Rivières qui sont toujours les plus taxés, avec un taux de 1,3715 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation. Les Marthelinois suivent non loin derrière, avec un taux de taxe foncière générale combinée de 1,3699 \$.

En fait, le taux de taxe foncière pour l'ensemble des contribuables du territoire s'élève en 2011 à 1,28 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation. À cela s'ajoute, selon les secteurs, le taux pour le service de la dette des ex-villes. Ce taux varie de 0,0212 \$ dans le secteur de Trois-Rivières-Ouest, à 0,0845 \$ dans le secteur de Trois-Rivières.

La tarification pour l'eau potable passe de 155 \$ à 177 \$, alors que celle pour les égouts passe de 125 \$ à 136 \$. Le coût pour les fosses septiques demeure inchangé à 75 \$ annuellement. On voit toutefois s'ajouter cette année des tarifications pour les conteneurs à ordures pour les immeubles de 8 à 79 logements (30 \$) et pour les efforts d'extermination des insectes piqueurs dans certains secteurs de la ville (20 \$).

### En hausse de 11 M\$

Le budget 2011 de la Ville de Trois-Rivières présente des revenus et des dépenses de 217,7 millions \$, en hausse de 11 millions \$ par rapport à 2010, alors que la Ville avait adopté un budget de 206,7 millions \$.

Le maire Yves Lévesque n'a pas manqué de rappeler, en présentant les grandes lignes du budget hier après-midi, qu'il y avait là-dedans des dépenses incontournables et des dépenses incompressibles.

Certaines, a-t-il rappelé, sont même hors du contrôle de la Ville elle-même, en quelque sorte. C'est le cas de la hausse des dépenses entourant le schéma de couverture de risques en matière d'incendie.

En 2011, la création d'une deuxième brigade de 21 pompiers à temps complet entraînera un coût de 1,8 millions \$ et un impact considérable sur la masse salariale de la Ville.

C'est le cas aussi de la hausse de 1 % de la taxe de vente du Québec, qui représente 800 000 \$ pour la Ville. Enfin, les augmentations salariales conventionnées représentent 2,3 millions \$ de plus en 2011.

«On aimerait ça faire un budget sans hausses de taxes, mais on fait face à des transferts de responsabilités qui nous donnent beaucoup de fil à retordre. On doit toujours faire des budgets responsables, avec une vision d'avenir, qui nous permettent de créer de la richesse, en investissant dans nos infrastructures, nos équipements culturels et nos équipements sportifs», a insisté le maire Yves Lévesque.

Selon lui, le choix de passer en mode «investissement» sur les infrastructures, dès la création de la nouvelle ville en 2002, était le bon.

On pourra, dans un horizon qu'il évalue à cinq ans et à condition que ça continue de bien aller pour Trois-Rivières, commencer à s'attaquer à la dette de la Ville.

Pour l'instant, le ratio d'endettement de 2,46 % est satisfaisant et avantageusement comparable à celui des villes d'avant la fusion.

«Les prochaines années deviennent intéressantes parce qu'on est en train de prendre le dessus sur nos infrastructures. Les beaux jours s'en viennent, en autant qu'on arrête de nous transférer des responsabilités», a-t-il conclu.

Partager

Recommander

0

- [Commenter](#)

publicité

#### Annonces Google

##### **Offre Montréal -70%**

Bénéficiez d'Offres Incroyables Du Jamais Vu à Montréal  
[www.GROUPON.ca/Montreal](http://www.GROUPON.ca/Montreal)

##### **Hotel Manoir Becancourt**

Auberge Centre du Quebec de style Boutique  
[www.manoirbecancourt.com](http://www.manoirbecancourt.com)

##### **Nouvelles régionales**

Site coopératif d'actualité Chaudière-Appalaches  
[www.oieblanc.com](http://www.oieblanc.com)

© 2000-2010 Cyberpresse inc., une filiale de Gesca. Tous droits réservés.